

ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR L'ANALYSE DE L'ARBRE DES CAUSES

Objectif : comprendre le travail pour agir sur les situations de travail et prévenir les risques d'accidents du travail. Ils ne sont pas une fatalité, ni dus au hasard, leur analyse permet de construire une base de développement d'une démarche efficace de prévention.

Programme :

L'accident du travail : un phénomène coûteux

Le champ des conditions de travail : Aspects législatifs et réglementaires

Analyse psychologique et ergonomique du travail, Les modèles de traitement des accidents du travail, L'accidents du travail : Symptôme de dysfonctionnement des systèmes de travail

Analyse des accidents par **la méthode de l'arbre des causes**, Construire et exploiter des arbres des causes

Elaborer une démarche de prévention : **modes d'action et gestion la sécurité**

Démarche de prévention et démarche ergonomique

A l'issue de cette formation les stagiaires sont capables :

- de repérer les différentes étapes et les enjeux de l'évolution des approches d'études du travail : de l' »OST » à l'ergonomie.
- de différencier le travail prescrit du travail réel et de comprendre les enjeux et la nécessité et d'en identifier les écarts et leurs déterminants.
- de s'approprier les éléments juridiques fonctionnelles et de jurisprudentiel en lien avec les accidents du travail
- de s'approprier fonctionnellement les notions d'accidents du travail et de maladies professionnelles (TMS, lombalgies...) en les considérant comme indicateurs et symptômes de dysfonctionnement du système de travail et de dégradation des conditions de réalisation du travail.
- de repérer, de calculer et d'utiliser les principaux indicateurs des conditions de travail tels que : absentéisme, taux de fréquence et de gravité.
- de s'approprier l'analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes (en repérant les faits et élaborer des arbres de causes de 6 à 10 faits).
- de savoir construire et repérer les différentes liaisons (enchaînement causal, conjonction, disjonction) et d'élaborer les actions de prévention de plusieurs niveaux.
- de réunir les conditions pour la mise en place de plans d'action annuels et pluriannuels pour l'amélioration des conditions de travail, de la prévention et de la gestion de la sécurité.
- d'articuler à un niveau de base la démarche ergonomique et la démarche de prévention.

Méthodes : analyse de situations de travail vécues, vidéo, apports théoriques et méthodologiques, exercices, mises en situation

Public: Chefs d'entreprise, personnel des ressources humaines, de la production, de la qualité et toutes personnes intéressées et/ou concernées par les problèmes de sécurité, de la santé et de la prévention, membres du CHSCT, chargés de HSE

Durée : 2 jours, 6 à 8 stagiaires en intra ou interentreprises